IV. La Société fribourgeoise d'éducation [suite]

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **68 (1939)**

Heft 6

PDF erstellt am: **03.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

C. Les croquis de quelques animaux :

1. Le lapin.
2. La truite.
3. L'escargot.
4. Le doryphore.

Botanique :

A. Les modes de végétation des tiges :

1. La tige dressée : le chêne.
2. La tige grimpante : le lierre.
3. La tige volubile : le haricot.
4. La tige rampante : le fraisier.

B. Illustrer les stades de la germination : du haricot (5 croquis).

2. Dépôt du matériel scolaire.

Nous rappelons aux autorités scolaires locales et aux membres du corps enseignant un article du règlement du Dépôt du matériel scolaire ainsi conçu : « Les communes ne peuvent procurer et fournir aux élèves un autre matériel que celui provenant du Dépôt central. »

En conséquence, les commandes de matériel doivent toutes être passées au Dépôt du matériel scolaire qui est à même de les exécuter à la satisfaction générale.

On ne doit pas oublier que les deux sections du Dépôt central versent chaque année une somme importante à la Mutualité scolaire.

3. Société fribourgeoise d'éducation.

La Société fribourgeoise d'éducation aura sa réunion bisannuelle le lundi 5 juin prochain, à *Châtel-St-Denis*. Le rapport concernant la question mise à l'étude paraîtra prochainement.

Que chacun réserve ce jour du 5 juin pour la réunion qui promet d'être un jour d'étude et de joyeuse rencontre !

PARTIE NON OFFICIELLE

IV. La Société fribourgeoise d'Education

(Suite.)

La fondation de l'Association fribourgeoise d'instruction et d'éducation populaire et de son auxiliaire indispensable, le *Bulletin pédagogique*, fut une cause de grande joie pour le corps enseignant et de progrès rapides et réjouissants pour les écoles. Les maîtres éprouvent le besoin de faire connaître leurs idées, leurs expériences,

leurs soucis par la voie de leur revue dont ils sont fiers, et avec raison. Nombreux sont les instituteurs qui correspondent régulièrement avec la rédaction du *Bulletin*. Tel maître s'attaque résolument à la méthode d'enseignement d'une branche, tel autre, débutant, publie son journal dans lequel il consigne jour par jour ses impressions, pas toujours gaies, comme celles-ci, par exemple : « Sans meubles et presque sans argent, que pouvais-je faire pour orner ma chambrette, dont les vitres sombres et les parois enfumées me faisaient mal et ne me donnaient que des idées noires ? Aujourd'hui, mon petit réduit a un aspect un peu plus réjouissant, grâce à ce génie de la nécessité qui m'est venu en aide et m'a fait trouver un peu de chaux et quelques tableaux. Vienne le petit mobilier que la commune a commandé à mon intention et je me trouverai logé d'une manière fort convenable. Je n'y aurais pas tenu autrement. Notre esprit prend la teinte de ce qui l'environne... Voilà pourquoi aussi, il est très important d'avoir des salles de classe bien éclairées et bien ornées. » Qu'on nous pardonne cette citation qui a cependant son importance puisqu'elle éveille en nous la comparaison entre autrefois et aujourd'hui !

Il sera intéressant maintenant de suivre notre jeune Société dans ses travaux. Le Comité s'est réuni à Fribourg le 21 mars 1872 pour fixer le lieu et l'époque de l'assemblée générale et pour déterminer les questions qui y seront traitées.

Voici les quatre sujets qui ont été choisis :

1° Quelles sont les modifications et les améliorations à apporter au règlement du 10 août 1850, auquel se rapporte l'art. 27 de la loi du 9 mai 1870, sur l'instruction primaire (rapporteur, M. Ruffieux, inspecteur à Romont) ?

2° Le programme des études pour les différents cours de l'école et pour la progression des diverses branches doit-il être revisé ? Quels sont à cet égard les vœux des instituteurs ? (M. Blanc-Dupont, instituteur à Fribourg.)

3° Quelle est la meilleure méthode à suivre dans les écoles primaires rurales pour l'enseignement de la langue en vue d'arriver à une rédaction correcte ? (M. Fontaine, instituteur à St-Aubin.)

4° Quelle est l'importance et quels sont les moyens de donner à l'enseignement la vie et l'entrain pour en assurer le succès ? (M. Gillet, inspecteur, au Pâquier.)

Abondance de matières, évidemment, mais la chose s'explique aisément. Le corps enseignant fribourgeois n'avait guère eu l'occasion de se réunir et de discuter des questions ayant trait aux intérêts de l'école. Dans ces conditions, il est tout naturel que de nombreuses questions aient préoccupé l'ensemble des maîtres. Voilà pourquoi nous voyons quatre sujets à l'ordre du jour. C'est un record, mais nous en comprenons la raison. Du reste, on abandonnera peu à peu ce système et l'on finira par ne traiter qu'un seul sujet.

Quant au programme, on peut dire qu'à toutes les époques de l'histoire de la pédagogie il a retenu l'attention générale. Pour les uns, il est toujours trop chargé, pour d'autres, il ne contient jamais assez de matières. Rien d'étonnant donc à ce que la S. F. E. se soit occupée du programme de l'école primaire à l'occasion de sa première assemblée.

De tout temps aussi, la rédaction a causé du souci au personnel enseignant. Reconnaissons que c'est une branche difficile à enseigner. Comment arriver à une rédaction correcte ? Chaque maître s'est posé et se pose encore cette question. Problème difficile à résoudre, car la *réponse juste* dépend de tant de facteurs...

Enfin, alors comme aujourd'hui, on sentait la nécessité de donner à l'enseignement la vie et l'entrain qui en assurent le succès. Il ne suffit pas, en effet, de préparer consciencieusement les leçons, de les donner selon les règles d'une excellente méthode, avec toute la gamme des procédés recommandés, il faut encore, il faut surtout que l'enseignement soit vivant. La recherche des moyens propres à rendre toutes les leçons animées passionne les maîtres soucieux d'exciter l'intérêt de leurs élèves pour toutes les matières enseignées.

Les deux premières questions se rapportant au programme et au règlement scolaires qui vont être élaborés par la Direction de l'Instruction publique et les deux dernières concernant la méthode seront discutées à la première réunion de la Société, le 4 juillet. Le Comité a lancé son appel. Et Romont, la petite cité glânoise, calme sur son gracieux monticule, connaît, pour un jour, une animation inaccoutumée ; elle voit affluer dans ses murs un nombre inespéré de congressistes. La fête est réussie en tous points. Un participant qui appartient au corps législatif relate ainsi ses impressions en s'adressant à un instituteur : « J'ai assisté à cette fête des instituteurs ; mais j'ai regretté que la foule qui s'y pressait ne m'ait pas permis de vous aborder pour vous faire part des émotions que j'y ai éprouvées.

« Ce qui m'a frappé d'abord, c'est le concours inattendu de membres qui s'y sont rendus, puis l'harmonie si douce et si parfaite qui n'a cessé de régner durant toute cette fête.

« Instituteurs, magistrats, ecclésiastiques, pères de famille, tous les assistants étaient animés d'une même pensée et d'un même sentiment : travailler avec ardeur au progrès de l'instruction populaire en s'unissant dans un même amour à notre religion et à notre chère patrie !

« Je ne dirai rien ici de l'honneur vraiment insigne que la première autorité du canton a fait à votre Société en y déléguant trois de ses membres.

« Je ne sais quelle impression vous a laissée la séance. Pour moi, j'ai trouvé que les questions posées avaient été traitées avec beaucoup de talent ; la discussion qui s'en est suivie fut toujours

très digne pour la forme, comme instructive pour le fond. Il me semble qu'une seule chose ait fait malheureusement défaut, c'est le temps, le temps de prolonger la discussion et d'approfondir chaque question.

« Le véritable esprit de votre association s'est montré au banquet. L'esprit si chrétien et si patriotique dont s'inspire l'Association fribourgeoise d'éducation s'est affirmé d'une manière spéciale sur les lèvres de M. le directeur Schaller, de M. le directeur Weck-Reynold et de M. Thorin.

« Ces accents aussi émus et aussi nobles laisseront dans mon âme un souvenir ineffaçable. »

D'où l'on peut tirer la conclusion : la première réunion de la Société fribourgeoise d'éducation atteignit pleinement son but, soit le groupement de toutes les forces vives du pays, solide rempart autour de l'école fribourgeoise libre et chrétienne.

Le balcon de Châtel

Ce qui fait le charme très prenant de Châtel-St-Denis et de ses alentours, ce n'est pas un décor alpestre grandiose, tel celui qui donne son prestige à la Gruyère voisine. Certes, ces terres de Veveyse sont-elles montagneuses, boisées et, la belle saison venue, riches de ces verdures si fraîches dont s'enorgueillissent nos préalpes. Après avoir traversé les solitudes de la Joux-des-Ponts, arriver à Châtel, c'est retrouver le sourire accueillant d'une villette simple, sans pose, fière à bon droit d'une église monumentale, mais qui ne rougit pas d'évoquer, en certains aspects, le pittoresque d'un village. Pour reprendre une expression en passe de s'user, ce lieu vit aussi « sous le signe » de la montagne. De Châtel, en quelques pas, on est en pleine montagne. Les Paccots ont toute la poésie intime d'un vallon de nos Alpes et, si vous vous rendez de Châtel au Moléson, nulle part le chemin ne vous donne ce sentiment qui, ailleurs, exaspère votre impatience, que la montagne est encore bien loin.

Un charme très particulier plaît, toutefois, au voyageur qui se rend à Châtel pour en dégager l'accent. Si nous comparons le pays fribourgeois à une ancienne et vaste maison — notre maison de famille — nous y comptons bien des chambres. Fribourg est le salon où la piété des ancêtres a réuni des meubles de prix : tant d'édifices vénérables et, au milieu, sur la table, le vieux Tilleul, ce bouquet. Les autres districts, où le passé laissa bien des souvenirs, ont aussi leurs beaux meubles de famille : églises, châteaux, remparts, et surtout des tableaux chers à nos yeux, et ce sont les paysages enchanteurs qui se déploient à leur horizon.